

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 23 mai 2019 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JULIE VOLPILLIERE, née le 10 février 1998 à STRASBOURG (067) en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

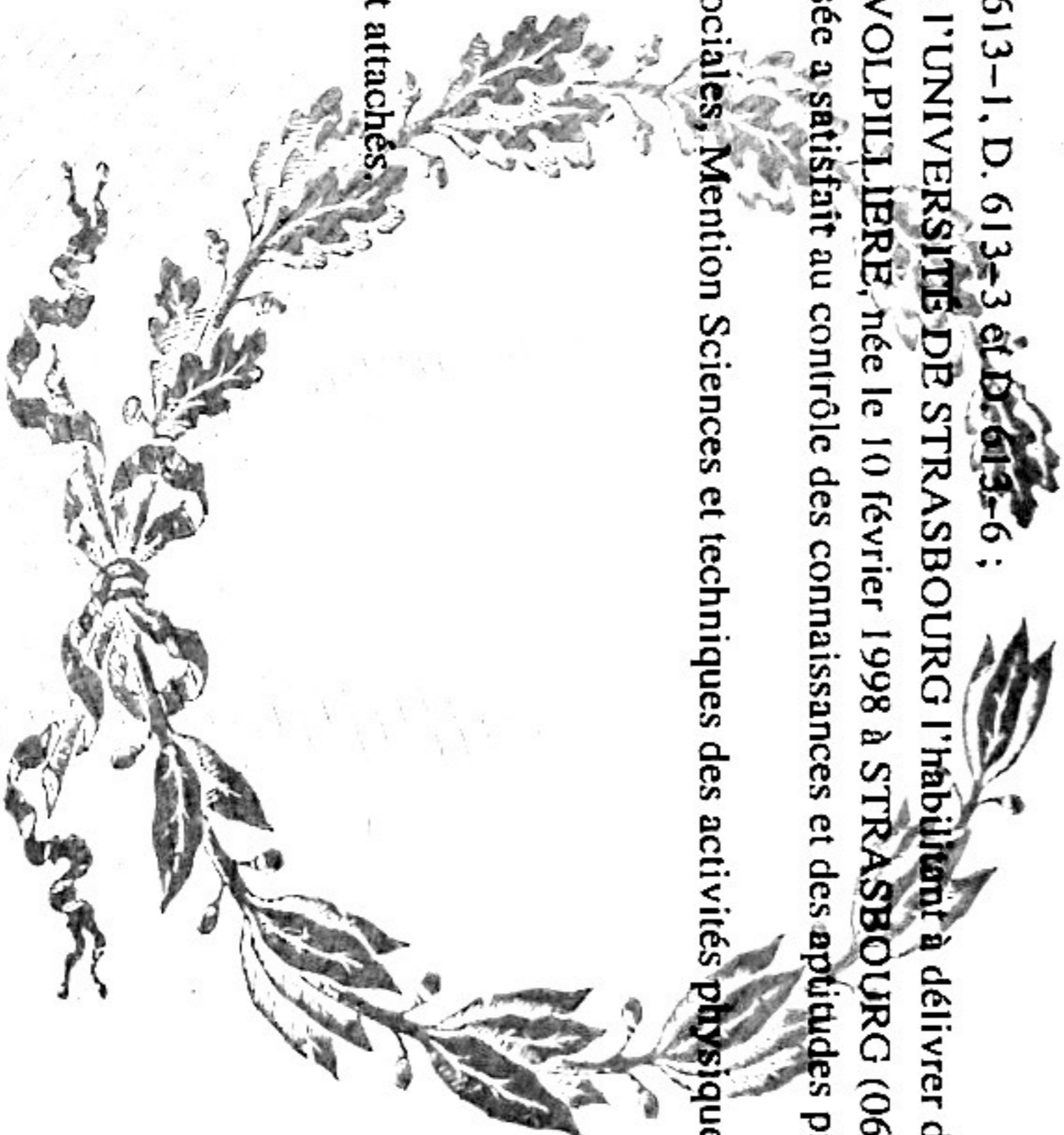
Le diplôme de **LICENCE** de Sciences humaines et sociales, Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif
mention passable

est délivré à **Mme JULIE VOLPILLIERE**

au titre de l'année universitaire 2018-2019

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



Fait le 7 novembre 2019

Le titulaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julie Volpilliere'.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Deneken'.

Michel DENEKEN



*La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités*



Sophie BÉJEAN

N° STRASBG 13921171

/2019201802013